

Le Service de Santé Étudiante (SSE) recrute des étudiants pour l'aider dans sa mission de prévention.	
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> • L'étudiant relais santé joue un rôle essentiel dans la promotion de la santé sur le campus universitaire. • Son rôle est de sensibiliser ses pairs aux questions de santé et de les orienter vers des ressources appropriées. • Il est le médiateur entre le service de santé et la communauté étudiante.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Participer activement à la préparation et à la réalisation des actions de prévention, avec l'équipe pluridisciplinaire du service. • Participer à l'élaboration des messages de prévention, d'outils d'animation et de supports de communication. • Organiser et animer des sessions de jeux à visée de sensibilisation. • Effectuer des maraudes régulières pour informer les étudiants sur les prestations du service et différentes thématiques de santé, telles que le bien-être, la santé mentale, l'alimentation, la prévention des addictions, la santé sexuelle, l'accès aux soins. • Répondre aux interrogations des étudiants, leur donner des ressources, les orienter vers des professionnels médicaux/paramédicaux si nécessaire.
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Aisance relationnelle et sens de la communication, facilité à aller vers les pairs et à animer des ateliers, savoir rendre compte. • Sens de l'organisation, créativité, dynamisme, réactivité. • Capacité d'adaptation, à travailler en équipe mais aussi en autonomie. • Faire preuve de discrétion (confidentialité). • Porter de l'intérêt pour la prévention et la promotion de la santé (aucune connaissance préalable obligatoire) et pour la vie étudiante.
Intérêts de la missions	<ul style="list-style-type: none"> • Utilité sociale en inculquant une culture de la santé auprès de ses pairs. • Participer à la vie étudiante tout en découvrant le fonctionnement du SSE. • Rencontres (pairs, acteurs de santé publique, autres partenaires). • Accroître ses connaissances en santé et ses compétences sociales.
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Être inscrit à l'université de La Réunion. • Contrat sur l'année universitaire (du 30/06/25 au 28/06/26), hors périodes de fermeture. • Quotité de travail selon vos disponibilités avec un minimum de 10h/mois. • Compatible avec les horaires de cours et périodes d'examen. • Possibilité de travailler en dehors du service et des horaires d'ouverture du service. • Rémunération horaire au SMIC. • Présence obligatoire aux journées de formation et aux réunions d'équipe. • Travail sous la responsabilité de l'infirmière chargée de prévention.
Formations obligatoires (incluses)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 journée d'accueil • PSC : 1 journée • PSSM : 2 journées • Formations sur nos 4 thématiques de santé prioritaires : 2 journées
Démarche de candidature	<p align="center">Date limite de dépôt : 30 mai 2025</p> <p align="center">Envoyer CV & lettre de motivation à :</p> <p align="center">Joséphine GAUMERY, Infirmière chargée de prévention Service de Santé Étudiante de l'Université de La Réunion.</p> <p align="center">Sur l'adresse mail : ers@univ-reunion.fr</p> <p align="center">Ou déposer au secrétariat du SSE (campus du MOUFIA ou campus du TAMPON)</p>